

Polluants éternels : une action de groupe se forme contre les industriels de la vallée de la chimie

STEPHANE FRACHET

Alors que la pollution de l'air ambiant par les PFAS est confirmée à Lyon, deux associations invitent les riverains de la vallée de la chimie à mener une action collective pour obtenir réparation.

Confirmée l'an passé dans des puits et captages d'eau potable de la région lyonnaise, la pollution diffuse aux PFAS vient d'être mesurée dans l'air ambiant à Lyon par ATMO, l'organisme qui mesure la qualité de l'air en région Auvergne Rhône Alpes.

Grâce à des préleveurs d'air à haut débit, ATMO a mesuré des teneurs de l'ordre d'une centaine de picogrammes/m³ à Oullins Pierre-Bénite, commune située à proximité de la plateforme chimique, et d'une dizaine de picogrammes/m³ au centre de la métropole. Il s'agit d'une première en France et ATMO se garde de dire quel est l'impact de ces relevés sur la santé, « en l'absence de valeurs de référence », dit l'organisme. Il précise que les taux relevés sont comparables à ceux constatés lors de campagnes similaires aux Etats-Unis, en Chine et au Japon.

Expertise judiciaire en cours pour l'eau

Cette annonce intervient alors que le collectif PFAS contre terre et l'association Notre affaire à tous ont lancé une action de groupe début février pour « faire payer » les entreprises émettrices de ces polluants éternels. L'objectif est d'engager le plus de riverains possible pour ester en justice sur des griefs d'atteinte à la santé, mise en danger de la vie d'autrui ou encore perte de valeur d'un bien immobilier. « Pour avoir de l'impact, il nous faudrait 500 requérants, ce qui accélérerait le traitement par la justice », souligne Me Louise Tschanz, du cabinet Kaizen avocat.

Sur le volet judiciaire, une action est déjà en cours depuis l'an passé. Elle a été initiée par la métropole de Lyon et le syndicat des eaux du sud lyonnais afin de permettre une prise en charge des travaux de filtration mis en oeuvre sur plusieurs points de captage, ainsi qu'une nouvelle canalisation du nord de Lyon vers les communes du sud lyonnais. Plus de 11 millions d'euros ont été engagés en urgence par la métropole de Lyon, qui a obtenu l'ouverture d'une expertise judiciaire à l'automne dernier. Celle-ci est en cours.

Enfin, la préfecture du Rhône a tenu à montrer qu'elle suivait de près les industriels, et notamment les deux producteurs de PFAS : le japonais Daikin et le français Arkema. Le premier a réduit de 90 % ses rejets dans l'air. Arkema a stoppé en décembre la production de 6 : 2FTS, une molécule retrouvée par ATMO dans ses mesures. Lors des précédentes audiences judiciaires, le chimiste français avait plaidé qu'il était certes un producteur, mais que la plupart des autres industriels de la vallée de la chimie étaient aussi des utilisateurs de ces

molécules dérivées du fluor et du carbone, dont la dilution dans l'air ou dans l'eau est mal connue.

Stéphane Frachet

Encadré(s) :

Un nouveau « polluant éternel » détecté dans l'eau potable de nombreuses villes
<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/un-nouveau-polluant-eternel-detecte-dans-leau-potable-de-nombreuses-villes-2144201>

L'eau est toujours trop polluée en Europe <https://www.lesechos.fr/monde/europe/leau-est-toujours-trop-polluee-en-europe-2146672>